

Sylviane Noël : « Il a fallu secouer les services du ministère de l'Intérieur »

La sénatrice de Haute-Savoie, Sylviane Noël, revient sur le projet de nouvelle caserne de gendarmerie à Alby-sur-Chéran. Elle détaille son rôle dans l'avancée du dossier, et alerte sur les besoins encore importants du territoire.

Pourquoi cette nouvelle caserne est-elle devenue nécessaire ?

S.N. : La caserne actuelle a été construite en 1985. Elle a donc subi les effets du temps et s'est fortement dégradée. Il devenait vraiment urgent de pouvoir proposer aux gendarmes des locaux adaptés. Cela concerne leurs conditions de vie, mais aussi leurs conditions d'exercice au quotidien. C'est également un enjeu d'attractivité. Pour les gendarmes, comme pour leurs familles, la qualité des logements et des équipements constitue un élément important lorsqu'il s'agit de choisir une affectation, et de rester durablement sur un territoire. Cette nouvelle caserne répond donc à un besoin immobilier, mais aussi à un enjeu de maintien d'une présence de la gendarmerie dans le secteur.

Depuis quand ce projet est-il envisagé ?

S.N. : Le projet est ancien, même si je ne veux pas m'avancer sur une date précise. Cela fait plusieurs années que l'on travaille dessus. La localisation avait été définie et les questions de financement étaient déjà largement avancées. Le principal blocage se situait au niveau de l'agrément du ministère de l'Intérieur. Celui-ci était indispensable pour permettre au projet d'avancer, mais sa délivrance a pris beaucoup de temps. Je ne connais pas les raisons précises de ce délai. Il y avait probablement des contraintes budgétaires du côté de l'État, mais peut-être aussi d'autres paramètres que je ne maîtrise pas.

Vous avez donc dû intervenir pour débloquer la situation ?

S.N. : Oui. Il a fallu secouer les services du ministère de l'Intérieur assez vigoureu-



Sylviane Noël au Sénat.

sement pour obtenir cet agrément. Je suis intervenue directement auprès du ministre de l'Intérieur. J'ai également pu m'appuyer sur des interlocuteurs, notamment le colonel Benoît Tonnany, que je connais depuis longtemps, ainsi que Christian Rodriguez, ancien directeur général de la gendarmerie nationale, qui réside aujourd'hui en Haute-Savoie. Je les avais alertés sur la situation de cette caserne et sur les difficultés qu'elle posait pour les militaires.

Votre intervention avait-elle commencé avant cette question d'agrément ?

S.N. : Oui, et c'est une partie moins connue du dossier. J'avais été alertée sur un problème concernant le terrain qui était alors envisagé, pour construire la nouvelle caserne. Initialement, sa situation urbanistique ne permettait pas d'y installer un tel

équipement. Lorsque j'ai travaillé comme rapporteure sur la proposition de loi de simplification du droit de l'urbanisme, j'ai contribué à introduire une disposition permettant de réaliser des équipements d'intérêt général, comme les gendarmeries, sur des terrains qui n'étaient pas destinés à accueillir ce type de construction. Cela a été le premier acte concret de mon intervention, en faveur de la reconstruction de la gendarmerie d'Alby-sur-Chéran. Ensuite, il a fallu accompagner le dossier jusqu'à l'obtention de l'agrément ministériel.

Quel calendrier se dessine désormais ?

S.N. : Le programme doit encore être affiné d'ici la fin de l'année 2026. L'année 2027 sera consacrée aux études, avant une phase de construction prévue en 2028 et 2029. La livraison pourrait donc intervenir autour de 2029. Il reste évidemment des étapes à franchir, mais l'obtention de l'agrément permet désormais au projet, d'entrer dans une phase beaucoup plus concrète.

D'autres casernes nécessitent-elles une mobilisation ?

S.N. : Oui, notamment le projet de nouvelle gendarmerie à Cranves-Sales, qui reste au point mort. C'est un dossier qui suscite beaucoup d'interrogations alors que le besoin est important sur ce territoire confronté notamment au trafic de stupéfiants et à des problématiques liées aux gens du voyage. Je reste également mobilisée pour obtenir des renforts d'effectifs, notamment dans les secteurs de Saint-Julien et de Reignier, où les moyens sont très tendus au regard des besoins. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR NANCY WANOT